SYNDICAT MIXTE
POUR LE DÉVELOPPEMENT ET
LE RAYONNEMENT DU LAC DES SAPINS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

N°SMLS DB26-033

Séance du jeudi 5 novembre 2026

Le Comité syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, ce jour, en son siège sous la présidence de Monsieur Philippe LORCHEL, Président du Syndicat Mixte pour le développement et le rayonnement du Lac des Sapins.

Membres présents à la séance : 8
Emmanuel BUSCHI (suppléant), Colette DARPHIN, Sylvie ÉPINAT, Jean-Luc FRANCOIS, Annick LAFAY, Philippe LORCHEL, Catherine LOTTE, Véronique MURAT

Membres absents ou excusés : 2
Olivier MAIRE, Jean-François TERRIER

Secrétaire de séance :
Jean-Luc FRANCOIS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 24 JUIN 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Président propose au Comité syndical d'approuver le procès-verbal de la séance précédente du 24/06/2026 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée.

Le Comité syndical, lecture faite du rapport par Monsieur Philippe LORCHEL, après avoir délibéré et procédé au vote,
Pour : 8
Contre : 0
Abstention(s) : 0

DÉCIDE

1. **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 24 juin 2026 qui a été communiqué à l'ensemble des membres de l'assemblée,

2. **DE MANDATER** Monsieur le Président ou son représentant pour signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Ampliation à : Service de Gestion Comptable de Tarare

Secrétaire de séance,
Jean-Luc FRANCOIS

Le Président,
Philippe LORCHEL

Syndicat Mixte pour le développement et le rayonnement du Lac des Sapins